



SOCIETE NAUTIQUE D'AJACCIO



INSTRUCTIONS DE COURSE
VOILE RADIOCOMMANDEE 2021-2024

REGATE de PRINTEMPS – CHAMPIONNAT DE CORSE
Dimanche 24 mars 2024 – AJACCIO
SOCIETE NAUTIQUE AJACCIO (2A003) – Grade 5A

Groupe WhatsApp : <https://chat.whatsapp.com/DoqDpjpmc0gFwNCDE7sBaY>

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

1.1 L'épreuve est régie par :

- les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile, incluant l'annexe E.
- les règles de classe DF95 (traduction en français) 2021 Version 1.3
- les règlements fédéraux,
- le système de course HMS en vigueur,
- Les règles concernant la crise sanitaire précisées en annexe

1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Les modifications aux IC pourront être communiquées oralement aux concurrents avant le signal d'avertissement de la course ou flotte concernée. Ces modifications seront confirmées par écrit selon le besoin et mises à disposition selon IC3.

Tout changement dans le programme des courses sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront mis en ligne l'adresse : <https://chat.whatsapp.com/DoqDpjpmc0gFwNCDE7sBaY>

3.2 Le PC course est situé à l'entrée du bâtiment de la SNA : téléphone 06.77.33.51.17;

Email : sna.regates@gmail.com .

4. CODE DE CONDUITE

[DP] [NP] Les concurrents doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé **jetée « Est » du port Tino Rossi**.

5.2 La flamme « Aperçu » avec deux signaux sonores signifie : « La « flotte » est retardée ». Le signal d'avertissement sera fait au minimum deux minutes après l'amené de l'aperçu (1 signal sonore).

5.3 L'envoi du pavillon L à terre signifie : un avis aux concurrents a été publié selon les modalités prévues en IC3. Ceci modifie la règle E3.8(b).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Courses du jour
Dimanche 24 mars 2024	DF 95	11h00	Courses à suivre

6.2 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h00**.

7. ANNONCE DES FLOTTES

Sans objet.

8. ZONES DE COURSE

La zone de contrôle est : **Jetée « Est » du port de plaisance Tino Rossi (à proximité du poste Carburant)**

La zone de mise à l'eau est : **Jetée « Est » du port de plaisance Tino Rossi (à proximité du poste Carburant)**

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours seront normalement de type VRC 3 ou 4 et seront mis à disposition selon IC3.

9.2 Le parcours à effectuer sera affiché sur le tableau Parcours, situé à proximité de la zone de contrôle.

10. MARQUES

1 – 2 – 3	Départ/Arrivée
Bouée crayon Jaune	Bouée crayon Orange

11. LE DEPART

11.1 [NP] [DP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de course pendant toute la durée de la flotte qui ne les concerne pas.

11.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **2 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12. SYSTEME DE PENALITE

Sans objet.

13. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

13.1 Les temps limites seront les suivants :

Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
10 min	20 min

13.2 [NP] Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

13.3 Les bateaux ne finissant pas 10 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

14. DEMANDES D'INSTRUCTION

14.1 Sans objet.

14.2 Le temps limite de réclamation est de 10 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

14.3 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury.

14.4 Des avis seront affichés au plus tard 10 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans les locaux de la SNA. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

14.5 Le dernier jour de la régata, une demande de réouverture d'instruction doit être déposée :

(a) dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation ou la réouverture d'instruction a été informée de la décision la veille

- (b) pas plus de 10 minutes après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour ou pour une demande de réparation pas plus de 10 minutes après l'affichage de la décision

Ceci modifie les RCV 66 et 62.2.

- 14.6 Tout comportement allant à l'encontre des bonnes manières ou de l'esprit sportif ou qui discrédite notre sport pourra se traduire par une instruction en vertu de la RCV 69 (pour cause de mauvaise conduite). Les sanctions pourront comprendre un ou deux tours de pénalité(s) donnés par un umpire (pénalité effectuée immédiatement pour éviter une instruction), la disqualification d'un bateau de la course en question ou des courses suivantes, exclusion de la régate, ou autre action à la discrétion du jury.

15 CLASSEMENT

- 15.1 Le système de classement est précisé dans le système de course HMS en vigueur

- 15.2 **UNE** course doit être validée pour valider la compétition.

- 15.3 Courses retirées

Quand le total des points est calculé pour chaque bateau, ses plus mauvais résultats seront retranchés comme suit :

A partir de **QUATRE** courses validées

UNE retranché

A partir de **HUIT** courses validées

DEUX retranchés

Et ainsi de suite pour chaque tranche de **QUATRE** courses supplémentaires validées

16 REGLES DE SECURITE

- 16.1 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

- 16.2 *[DP] [NP]* La RCV 1.2 est remplacée par « quand il est embarqué sur un bateau d'assistance, chaque concurrent doit être responsable du port d'une flottabilité personnelle adaptée aux conditions ».

17. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

18. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Le comité technique ou le comité de course pourra faire contrôler un bateau à tout moment de l'épreuve par simple annonce verbale « N° (x) à la jauge ». Le concurrent devra aussitôt se rendre dans la zone de jauge.

19. BATEAUX OFFICIELS

Le bateau officiel de récupération est identifié par le pavillon « FFVoile ».

20. ACCOMPAGNATEURS

Sans objet.

20. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus doivent être placés dans les poubelles prévues à cet effet.

21. PRIX

Des prix seront distribués : coupes aux trois premiers.

Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : **Christophe DUMOULIN (Licence 0714975R)**

Président-e du comité technique : ND

Président-e du jury : ND

ANNEXE ZONES DE COURSE



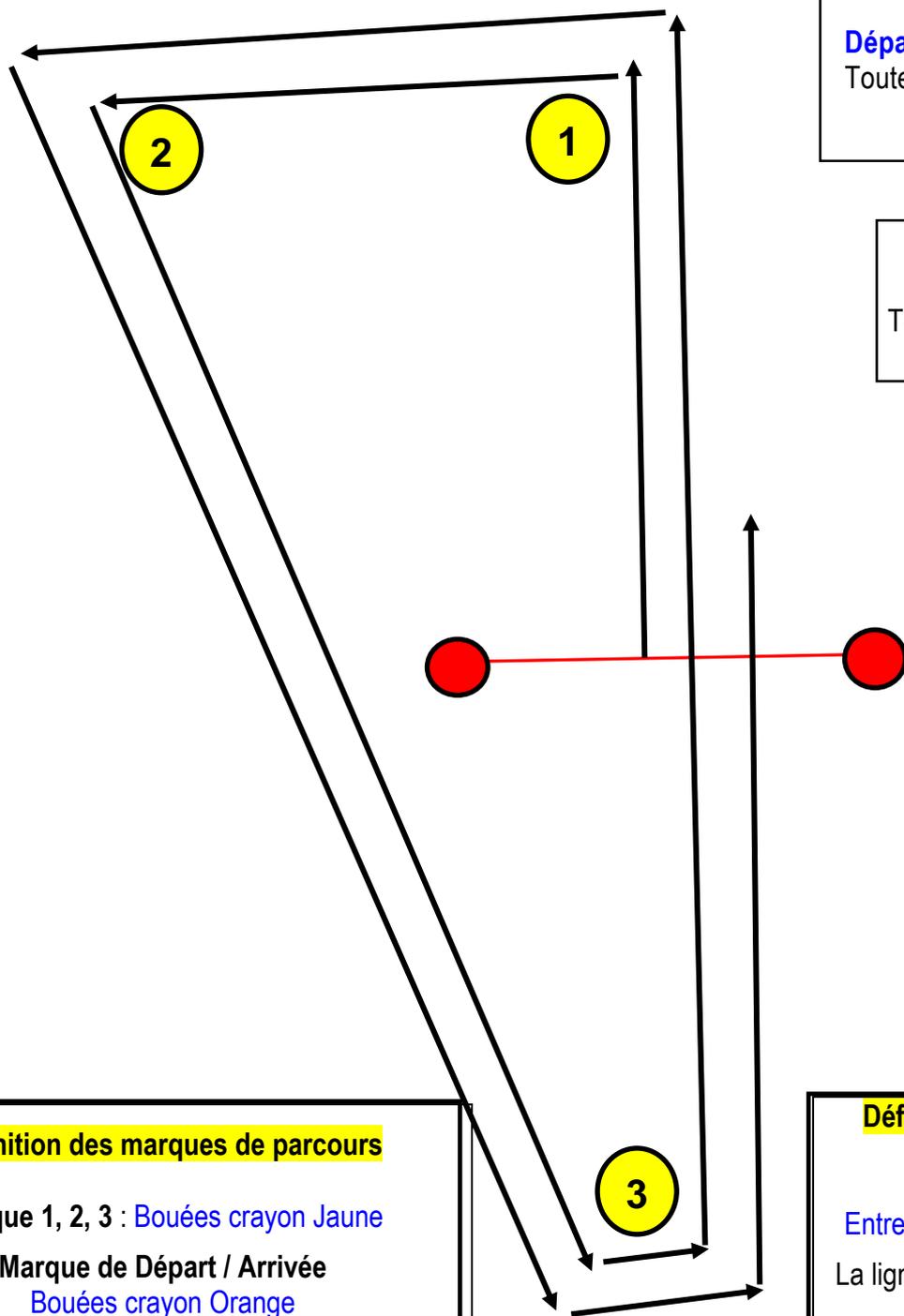
ANNEXE PARCOURS

Parcours type VRC 3

« Banane avec marque de dégagement »



Vent



Parcours normal :
Départ - 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - Arrivée
Toutes les marques sont à laisser sur bâbord

Parcours Réduit :
Départ - 1 - 2 - 3 - Arrivée
Toutes les marques sont à laisser sur bâbord

Définition des marques de parcours

Marque 1, 2, 3 : Bouées crayon Jaune

Marque de Départ / Arrivée
Bouées crayon Orange

Définition de la ligne de Départ / Arrivée :

Entre deux marques crayon Oranges.
La ligne est située à environ mi-chemin entre les marques 1 et 3